



## 111004 - Le jugement du traitement homéopathique

---

### question

Je voudrais savoir le jugement du recours au traitement homéopathique comme remède. J'ai découvert que le médicament utilisé est un liquide contenant de l'alcool employé pour la conservation du médicament..Est il permis de l'utiliser?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le traitement homéopathique consiste à injecter au malade de petites doses des germes de la maladie dont il est atteint. Les études et les recherches continuent encore sur ce type de traitement. Son efficacité n'est pas encore prouvée définitivement dans le monde de la médecine.

On lit dans l'encyclopédie arabe universelle à propos de l'homéopathie: «C'est une méthode thérapeutique fondée sur le principe: **laissons le semblable soigner son semblable**. Selon les médecins qui emploient cette méthode, la matière qui provoque des symptômes chez une personne bien portante peuvent apporter la guérison à un malade. Certaines plantes, par exemple, peuvent provoquer des réactions épidermiques. Les médecins traitent ces affections par ces mêmes plantes. L'oignon provoque l'écoulement des larmes et des écoulements nasals. C'est pourquoi on utilise l'oignon pour soigner les coups de froid. C'est le médecin allemand Samuel Hahnemann qui a découvert les méthodes du traitement homéopathique vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

La découverte des traitements homéopathiques passe par une opération dite **confirmation** à travers laquelle on applique différentes matières à des sujets sains pour observer attentivement leurs effets. Les médecins qui emploient le traitement homéopathique donnent aux malades un seul traitement chaque fois car ils croient que l'emploi de plusieurs médicaments réduit l'efficacité



de chaque médicament. On diminue les médicament de sorte que le malade reçoive la plus faible dose possible du médicament. On croit que cette thérapie augmente au maximum l'efficacité du traitement et écarte des effets secondaires.

Beaucoup de médicaments employés dans le traitement homéopathique comportent des matières toxiques ou dangereuses pour l'homme quand elles sont absorbées en grande quantité. En outre, l'efficacité médicale du traitement homéopathique n'est pas encore scientifiquement prouvée. Voilà pourquoi l'homéopathie est critiquée par bon nombre de médecins.»

Deuxièmement, s'agissant des matières impliquées dans le traitement en question, il faut examiner leur nature avant de pouvoir les juger à la lumière d'arguments tirés du livre et de la Sunna.

A.S'agissant des matières toxiques, des ulémas en interdisent la consommation; quelqu'un soit la quantité, qu'elle soient nocives ou potentiellement utiles. D'autres ulémas en autorisent la consommation selon des critères qu'ils ont fixés. Ceux qui autorisent leur consommation disent qu'il faut voir les effets des dites matières, notamment dans quelle mesure elles sont utiles au corps. Cela doit être prouvé à la lumière de nombreux testes donnant des résultats rassurants. Il faut en plus que les médicaments fabriqués à partir de ces matières soient aptes à écarter un mal plus grave (que ce qui résulte de l'absorption des matières toxiques).

Ibn Quadama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit:Quant aux médicaments qui contiennent des éléments toxiques, si leur absorption entraîne souvent la mort ou la folie, il n'est pas permis de les boire. Si leur consommation ne remet pas en cause la santé et fait espérer un avantage, il vaut mieux en autoriser la consommation pour écarter un risque plus important (que celui des effets secondaires), ce qui est le cas des autres médicaments.

Il est aussi probable que leur consommation ne soit pas permise parce que celui qui les utilise s'expose à sa perte. Le premier avis est plus exact car bon nombre de médicaments comportent le même risque qui suscite des craintes, ce qui n'empêche qu'il soit permis de les utiliser pour écarter un préjudice plus grave. Extrait d'al-Mouchai,1/447.



B.S'agissant de l'usage des médicaments comportant de l'alcool, sachez qu'il y a deux choses concernant l'alcool. La première c'est de savoir s'il est impur ou pas. La seconde est de savoir si son mélange avec d'autres médicaments peut le changer. Pour la première chose, bon nombre des ulémas soutiennent que l'alcool est aussi impur que le vin et que son impureté est matérielle. D'autres disent que son impureté est morale. Pour la seconde, quand l'alcool est mélangé avec d'autres médicaments, ou bien ses traces restent claires et fortes et efficaces, ou bien elles ne sont ni claires ni fortes ni efficaces. Dans le premier cas, le mélange est interdit et la consommation du médicament ainsi obtenu est interdite. Dans le cas contraire, il est permis de l'utiliser. Il y a différence entre l'absorption de l'alcool pur et l'absorption de l'alcool mélangé avec d'autres substances. Il est interdit de le consommer dans le premier état, quelle qu'en soit la quantité. En cas de son mélange avec d'autres éléments, il est déjà expliqué les détails concernant ce cas.

Voir la fatwa des ulémas de la Commission Permanente sur ce cas dans le cadre de la réponse donnée à la question n°[40530](#). Voir encore la fawta détaillée de Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine émise dans le cadre de la réponse à la question n°[59899](#).

Résumons nous:

1.L'utilité des traitements homéopathiques n'est pas encore prouvée pour les médecins expérimentés. Pire, certains les déconseillent voire les combattent.

2.Ne vous mettez à employer un remède que quand son efficacité pour tous les malades est avérée ou quasiment certaine.

3.Méfiez vous des médicaments contenant des dérivés toxiques ou de l'alcool, à moins que leur teneur en alcool soit faible et qu'ils s'avèrent utiles pour tous les malades sur la base d'études validés et de résultats confirmés.

4.Nous vous conseillons l'exorcisation religieuse fondée sur le Coran, des dhikr et des invocations à réciter par vous-même. Cherchez l'assistance d'Allah Très haut pour vous débarrasser de la maladie. Nous vous recommandons encore l'emploi des remèdes que la religion a déclaré utiles tel



le miel et la graine noire. Il n'y a aucun mal à se référer aux médecins pour déterminer les doses et mode d'emploi.

Nous demandons à Allah de guérir et de soulager les malades musulmans.

Allah le sait mieux.